



Lettre aux archers de la région Hauts-de-France

Lettre d'informations du Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts-de-France

N°21 Septembre 2022

Sommaire

- **Page 01 :**
Le mot du Président.
- Invitation à la réunion des Présidents de clubs le 24 septembre
- **Page 02 :**
Quelques infos sur la rentrée 2022/2023
- **Page 03 :**
Formation :
- 7 nouveaux entraîneurs de clubs diplômés.
- Le tableau des formations pour 2022/2023
- **Page 04 :**
Les performances des archères et archers du CRTAHDF au championnat de France de Tir en campagne
- **Page 05 :**
Le bilan licences pour la saison 2021-2022
- **Page 06 :**
- Bilan licences saison 2021-2022 (suite)
- Point sur les aides accordées aux participants aux différents championnats de France
- **Page 07 :**
Liste des diplômes de meilleures performances pour la saison 2021/2022 par disciplines et catégories.
- **Page 08 :**
Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du CRTAHDF-16 août 2022

Pour nous contacter:

Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h—14h ☎
Jeudi : 10h—14h ☎ 03 20 39 37 57

Siège social du CRTAHDF :
2 rue Jacques Daguerre 60200 Compiègne
Adresse mail : arc-hauts-de-france@orange.fr
Site Internet : www.arc-hauts-de-france.com

Infos Comité Régional : Vos interlocuteurs

Problème d'ordre général : Mr Philippe BOUCLET
Adresse mail : philippe.bouclet@wanadoo.fr
☎ : 03.44.41.29.21

Problème de licence : Mr Régis FAGART

Problème de calendrier : regis.fagart@wanadoo.fr

☎ : 03.23.36.39.61

Problème Finances : Mr Jean Paul BAUGNON

jeanpaul.baugnon@gmail.com

☎ : 06.32.50.42.80

Responsable sportif : Mr André ALLARD

andreallard19@gmail.com

☎ : 03 20 39 37 57

Responsable Arbitre : Mme Sylviane BOUTRELLE

Adresse mail : arbitrage@arc-hauts-de-france.com

☎ : 03.23.73.94.70

Formation et Labels : Mme Marcelle BESACE

besace.marcelle@orange.fr

☎ : 06.32.50.42.04

Communications : Mr Taylor DEVINCKE

tdevincke@gmail.com

☎ : 06 71 98 07 82

Conseiller Technique Régional : Mr Ludovic COTRY

Adresse mail : l.cotry@fft.fr

☎ : 06 12 20 58 29



Le mot du Président

Lorsque vous lirez ce " mot du président", la saison sportive 2022 – 2023 aura officiellement débuté, laissant derrière nous des saisons hivernales ou estivales bousculées, voire pour certaines totalement avortées. Gageons que celles qui sont à venir puissent être tout simplement "normales" afin que nous reprenions le chemin d'une pratique que nous aimons.

Vous serez nombreux à faire le geste de prendre une licence dès que possible pour profiter pleinement de votre sport.

Après ces saisons difficiles, les clubs ont voulu retrouver le chemin des organisations de compétition. Malheureusement cet engouement a saturé notre calendrier, rendant l'équation de la rentabilité difficile à résoudre.

La saison extérieure nous a montré que globalement notre pratique a changé. Finis les rendez-vous dominicaux entre ami(e)s : la compétition n'est plus occasionnelle, elle est devenue l'étalonnage de notre progression, un indicateur de notre niveau. Aussi chaque

archer choisit ses compétitions avec soin au plus près de chez lui. Nous aurons plus de quatre-vingts compétitions en salle cette saison. Ne nous étonnons donc pas si la fréquentation n'est pas celle que nous espérons.

Le premier grand rendez-vous du Comité Régional sera la réunion des présidents. Celle-ci est toujours l'occasion pour le comité directeur de présenter les points forts de sa politique pour les années à venir. Il sera – entre autres - question d'y aborder : la création d'un poste d'agent de développement sportif, la mise en place d'un groupe de bénévoles pour aider les organisateurs de championnats régionaux et bien d'autres sujets tout aussi importants.

Une nouveauté : un buffet campagnard sera proposé gratuitement aux représentants des clubs présents.

Bonne reprise et surtout n'oubliez pas qu'une pratique sereine :

C'est une pratique encadrée, en possession de sa licence dans un club FFTA.

Réunion des Présidents de clubs

Le Samedi 24 septembre de 10h à 12h30
Au centre régional de tir à l'arc de Compiègne

Notre annuelle « Réunion des Présidents de clubs du CRTAHDF » aura lieu le samedi 24 septembre au centre régional de tir à l'arc de Compiègne et sera l'occasion de visiter le nouveau centre après la totale rénovation de ce formidable équipement.

Programme de la matinée :

- 10h: Accueil par le Président.

Présentation des projets de la saison :

- Création d'un poste de développement de la pratique sportive en partenariat avec les Comités Départementaux.
- Aide aux déplacements des bénévoles. Dans ce

cadre une fiche de remboursement de frais pour le déplacement à cette réunion vous sera fournie sur place.

- Les dernières informations sur les formations
- Date de la réunion d'information sur la labellisation.
- Nos championnats régionaux :
 - Droits et devoirs de chacun
 - Mise en place d'une équipe de bénévoles de gestion des résultats et d'accompagnement.
 - Le projet primo-débutants.
 - La fuite de nos élites jeunes.
 - Le regroupement de clubs.

Discussion libre :

- Réponses aux questions que vous nous aurez envoyées. L'ordre du jour étant chargé, si le temps nous le permet nous l'ouvrirons aux questions diverses.

ATTENTION : Pour des problèmes de logistique, pour profiter du buffet campagnard gratuit offert par le CRTAHDF à l'issue de cette réunion, il est nécessaire de s'inscrire au préalable en renvoyant le coupon réponse qui accompagne l'invitation, par mail à :

arc-hauts-de-france@orange.fr
avant le 20 septembre

Notre page

Rentrée

2022/2023

ARCHER POUR LA VIE



Pratiquez le tir à l'arc
au sein d'un club de la FFTA

www.ffta.fr



Plus que quelques jours avant la rentrée et la reprise de votre activité sportive favorite. Dès le 1er septembre, vous pourrez obtenir votre licence 2022-2023 auprès de votre club et profiter à nouveau de votre arc.

Vous avez dû recevoir il y a quelques jours, votre demande de renouvellement de licence pour la saison 2023. Si nous ne l'avons pas reçu, pas de panique, les documents seront visibles dans votre espace licencié en téléchargement dès le 01 septembre. Ils ne sont pas obligatoires pour vous réinscrire, mais vous permettrons de gagner du temps et de faciliter le travail de votre club.

Pour vous réinscrire ? Rien de plus simple, il vous suffit de vous rendre dans votre club à partir du jeudi 01 septembre avec votre document dûment rempli.

A très vite !

Le tir à l'arc, un sport à partager

Vous l'avez peut-être déjà aperçue, la nouvelle campagne de la fédération met à l'honneur les archers et la famille. Alors, comme nos personnages, n'hésitez à partager votre passion et à inviter votre famille à vous rejoindre sur les pas de tir. Archer pour la vie, de 7 à + 90 ans, le tir à l'arc est un sport intergénérationnel qui se pratique à tout âge.

Les catégories jeunes changent de nom

Pour les jeunes, petite nouveauté cette année, le nom des catégories évolue. Les poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors seront remplacés par les U11, U13, U15, U18 et U21. Une dénomination plus intuitive et qui rejoint celles utilisées dans plusieurs autres sports.

Le Pass'Sport

Ce dispositif du gouvernement a permis en 2021 à plus d'un million de jeunes de bénéficier d'une aide de 50€ pour l'accès à la pratique sportive. L'an passé, le Pass'Sport a connu un succès important dans les clubs de tir à l'arc. Le Ministère des sports et des Jeux olympiques a souhaité prolonger le dispositif jusqu'au 31 décembre 2022. Les personnes bénéficiaires recevront un code et devront le présenter au moment de l'inscription pour obtenir une déduction immédiate de 50€.

Attention, les clubs sont libres d'accepter ou de refuser ce dispositif. Réenseignez-vous au préalable auprès de vos dirigeants.

Le Pass'Sport est reconduit pour la saison 2022-2023

Le Pass'Sport qu'est-ce que c'est ?

Le Pass'Sport est une aide financière de **50 euros** pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes qui en sont le plus éloignés.

Son ambition est de répondre à un enjeu de cohésion sociale et d'épanouissement des jeunes. Il s'agit aussi d'un soutien au secteur sportif pour promouvoir la pratique sportive en réduisant le coût de l'inscription. C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires suivants :

- Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Les jeunes de 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Les étudiants âgés au plus de vingt-huit ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022-2023.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- Les associations agréées JEP ou Sport exerçant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et/ou soutenues par le programme « Cités éducatives » de l'État.

Comment cela fonctionne ?

Les bénéficiaires ou leurs familles recevront par email, en juillet-août 2022 (octobre pour les étudiants boursiers), un code individuel Pass'Sport.

Ce code est à usage unique. Les jeunes bénéficiaires et leurs familles, les structures et les partenaires pourront trouver, sur le site Pass'Sport, une cartographie des structures éligibles intégrée au site permettra aux bénéficiaires de trouver le club et l'activité de leur choix. Pour s'inscrire, le bénéficiaire présentera son code individuel Pass'Sport au club qui appliquera directement la déduction de 50 euros.

Le club saisira le code dans son espace LCA (LeCompteAsso) pour obtenir son remboursement. Si l'inscription est inférieure à 50 euros, le club ne sera pas tenu de rembourser la différence à la famille mais s'engagera à ce que celle-ci bénéficie au jeune (ex. : attribution d'un T-shirt du club, matériel nécessaire à la pratique, etc.). Bénéficiaires comme structures seront en mesure d'obtenir de l'information et des réponses à leurs questions sur le site Pass'Sport <https://sports.gouv.fr/pass-sport/>

Les nouvelles catégories jeunes

Adhérent(e) né(e)	Catégories de licences	Catégories d'âges	Âge en 2023
Avant le 01.01.1964	ADULTES	(S3) Senior 3	60 ans et plus
Entre le 01.01.1964 et le 31.12.1983	ADULTES	(S2) Senior 2	40 à 59 ans
Entre le 01.01.1984 et le 31.12.2002	ADULTES	(S1) Senior 1	21 à 39 ans
Entre le 01.01.2003 et le 31.12.2005	JEUNES	U 21	18 à 20 ans
Entre le 01.01.2006 et le 31.12.2008	JEUNES	U 18	15 à 17 ans
Entre le 01.01.2009 et le 31.12.2010	JEUNES	U 15	13 à 14 ans
Entre le 01.01.2011 et le 31.12.2012	JEUNES	U 13	11 à 12 ans
Entre le 01.01.2013	POUSSINS	U 11	10 ans et moins

Un accès simplifié pour l'édition 2022-2023

Tenant compte des retours d'expériences des différents acteurs impliqués dans la première édition, le processus a été simplifié sur trois volets majeurs pour la saison 2022-2023 :

- Une simplification pour le bénéficiaire grâce à l'attribution d'un code Pass'Sport unique à remettre au club dès l'inscription et la mise à disposition du site Pass'Sport en ligne avec les informations clés sur le dispositif, une cartographie des structures affiliées et des aides... ;
- Une simplification pour la structure sportive qui, pour se faire rembourser, saisira le code unique du jeune, en lieu et place du formulaire à 9 champs ;
- Une simplification du parcours de gestion grâce à la mise en place d'un dispositif de remboursement accéléré via l'Agence de services et de paiement, payeur unique, et à une interface dédiée (LCA) permettant aux structures de suivre les remboursements.

FORMATION

FORMATION 2021/2022

7 nouveaux entraîneurs de club du CRTAHDF ont été formés et diplômés en 2022

A l'issue des 4 sessions de formation 2022 des entraîneurs de club, voici la liste des archères et archers qui ont réussi les examens .

- Douze candidats ont suivi la formation.
- Sept candidats ont obtenu le diplôme.

	Nom	Prénom	Club
Mme	ANCEAUX	MARION	Pinon
M	BASSIMON	GREGORY	Monchy au Bois
M	BRAILLY	ERIC	Sains en Amiénois
M	DE BURGRAVE	FREDERIC	La Gorgue
M	IKET	ROBERT	Aire sur la Lys
M	PINTE	KILLIAN	Monchy au Bois
Mme	WILMORT	MARIE-LOUISE	Moreuil

Les Sessions de Formation pour la saison 2022-2023

Pour vous inscrire

Inscription directement à la FFTA sur votre espace « Licencié »

Règlement à l'ordre du **Comité Régional de Tir à l'Arc des Hauts de France**

A envoyer à :

Marcelle BESACE (Présidente Commission Formations)
78F Cité Saint Epin
60250 - BURY

Formulaire d'inscription sur le site du crtahdf

- dans le bandeau formation
- envoyé à besace.marcelle@orange.fr

Type Formation	Commentaire	Date	Horaire	Lieu	Coût
FORMATION POUSSINS	servant également de remise à niveau (formation continue)	19/02/2023	8h30-17h30	Compiègne	25,00€
ENCADRANT FEDERAL Sur le premier week-end de la Formation Entraîneur Fédéral	- Formation non diplômante. - Pas de restauration. - 2 ans de Licence - 3 ème saison en cours	- 03 et 04/09/2022	8h30—18h	COMPIEGNE	100,00€
ENTRAÎNEUR FEDERAL 4 périodes du 03/09/2022 au 16/04/2023 <i>Attention : formation assurée si au moins 6 candidatures</i>	<i>Pas de restauration</i>	- 03 et 04/09/2022 - 10 et 11/09/2022 - 01 et 02/04/2023 - 15 et 16/04/2023 <i>- Examen le 27/05/ 2023</i>	8h30—18h 8h30—18h 8h30—18h 8h30—18h	COMPIEGNE	300,00€
FORMATIONS CONTINUES DIVERSES Ces formations comprendront des remises à niveau pour Entraîneurs ainsi que pour des Archers sans diplôme.	Remise à niveau et Arc à poulies	- 22/04/2023 - 23/04/2023	8h30—18h 8h30—18h	COMPIEGNE	25,00€ pour chacune
FORMATION CONTINUES DIVERSES	Remise à niveau et recyclage sur le thème de la pratique - BAREBOW	- 09/10/2023	8h30—18h	COMPIEGNE	25,00€
FORMATION CONTINUES DIVERSES	Remise à niveau	- 09/10/2023 - 11/12/2022 - 12/03/2023 - 22/04/2023 - 23/04/2023	8h30—18h 8h30—18h 8h30—18h 8h30—18h 8h30—18h	COMPIEGNE	25,00€ pour chacune

Championnat de France de Tir en Campagne

organisé par le C.D. de l'Isère 02 au 05 Août

Les résultats des archères et archers des Hauts de France

Nom et Prénom	Club licencié				Place	Série 1	Total
NORO RAPHAEL	CORBIE	CL	H	C	17	245	508
DHOTEL DIDIER	NEUILLY SAINT FRONT	CL	H	S2	3	278	585
SAINT DIZIER VERONIQUE	ACY	CL	F	S3	5	140	298
FOURNIER ALAIN	ABBEVILLE	CL	H	S3	2	275	556
VAIRON MICHEL	LONGUEVAL	CL	H	S3	10	219	487
LEFORT QUENTIN	WINGLES	CO	H	S1	12	362	703
CREPY MAXIME	ST AMAND CIBLE	CO	H	S1	11	351	705
LIENARD SEBASTIEN	VILLENEUVE D'ASCQ	CO	H	S2	2	374	758
DODIGNY BRICE	VILLENEUVE ST GERMAIN	CO	H	S2	19	346	690
BROUILLE BRUNO	ST QUENTIN	CO	H	S3	1	381	756

Championnat de France Elite 06 et 07 Août

Nom et Prénom	Club licencié				Place	Série 1	Total
ANTOINE ALEXANDRE	VILLENEUVE D'ASCQ	BB	H	S1	1	286	286
BERGUIN MANON	COMPIEGNE	CL	F	S1	1	340	340
DUVAL SEBASTIEN	CHACRISE	CL	H	S1	7	338	338
BROUILLE DYLAN	WINGLES	CO	H	J	4	327	327
LEBLOND ARNAUD	CREPY EN VALOIS	CO	H	S2	16	376	376

Championnat de France de Tir 3D

BLANQUEFORT 12 au 14 Août

Les résultats des archères et archers des Hauts de France

Nom et Prénom	Club licencié	Arme	sexe	Catég.	Place	Série 1	Série 2	Total	Place
Championnat ELITE									
QUENEHEN FLORIANE	LE TOUQUET	AC	F	S1	6	273	0	273	1
VERON SOLENN	VIC SUR AISNE	TL	F	S1	9	426	0	426	9
ANTOINE ALEXANDRE	VILLENEUVE D'ASCQ	CL	H	S1	6	379	0	379	1
CUVELIER GERALD	VILLENEUVE D'ASCQ	TL	H	S2	17	459	0	459	20
LEMERLE MELVIN	VIVIERES	CL	H	S1	19	309	0	309	18
Championnat ADULTE									
BASUIAU MATHIEU	VILLERS BRETONNEUX	AC	H	S1	11	219	254	473	11
EVIN STEPHANE	ST QUENTIN	AC	H	S2	4	279	275	554	4
CHAILLLOU WILLIAM	FLEURINES	AC	H	S2	9	290	0	290	9
DUGARDIN ERIC	BORNEL	AC	H	S2	16	229	241	470	16
PASQUALI DOMINIQUE	GUIGNICOURT	AC	H	S2	24	210	190	400	24
ROHART FRANCIS	FLEURINES	AC	H	S3	6	294	284	578	6
VERON AMERIC	VIC SUR AISNE	AD	H	S2	16	242	0	242	16
LENOIR OLIVIER	LA FERTE MILON	AD	H	S2	22	208	204	412	22
GALLOIS CYRIELLE	AIRE SUR LA LYS	CL	F	M	2	319	310	629	2
SEGUIN OPHELIE	VIC SUR AISNE	CL	F	S1	1	298	287	585	1
MAHJOUB-DELIGNE H.	AMIENS	CL	F	S2	11	251	234	485	11
BIZEAU ETHAN	HIRSON	CL	H	B	8	121	59	180	8
KLAWINSKI NOE	AMIENS	CL	H	J	4	290	237	527	4
FASBETER WILFRID	BORNEL	CL	H	S2	26	301	296	597	26
HOUARD REGIS	VIC SUR AISNE	CL	H	S2	27	298	288	586	27
PERDOUX ISABELLE	VIC SUR AISNE	CO	F	S2	1	360	343	703	1
THOMAS CHRISTINE	AMIENS	CO	F	S2	4	336	296	632	4
BRAUD VIVIANE	VILLERS BRETONNEUX	CO	F	S3	2	322	316	638	2
COSSART REGIS	ST AMAND LES EAUX	CO	H	S2	4	397	373	770	4
BASUIAU ERIC	VILLERS BRETONNEUX	CO	H	S2	6	377	360	737	6
CHRISTOPHE BENOIT	VILLERS BRETONNEUX	CO	H	S2	12	297	277	574	12
MAHJOUB SIRINE	AMIENS	TL	F	C	3	262	258	520	3
THOMAS CLEMENT	AMIENS	TL	H	S1	1	457	457	914	1
SALLET CHRISTOPHE	VIC SUR AISNE	TL	H	S2	10	440	433	873	10
BOUTTEVILLE JULIEN	VIC SUR AISNE	TL	H	S2	21	394	385	779	21



Manon BERGUIN, Compiègne
Championne de France Elite



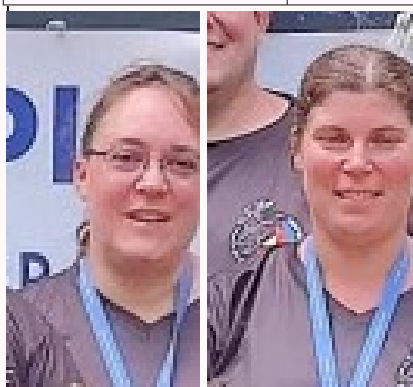
Alexandre ANTOINE
Villeneuve d'Ascq
Double champion de France
en barebow (catégorie Elite)
en tir Campagne et en tir 3D.



Nouveau titre pour
Bruno BROUILLE
(St Quentin)
S3HCO



Floriane QUENEHEN (Le Touquet)
Championne de France Elite en tir 3D
en Seniors 1 Arc de Chasse.



Belle moisson pour la
compagnie d'arc de
Vic sur Aisne :
Deux titres de championnes
de France à
Blanquefort pour :
- Isabelle PERDOUX (S2FCO)
- Ophélie SEGUIN (S1FBB)



Thomas CLEMENT (Amiens)
Champion de France
S1HTL

BILAN LICENCES

Pour la saison 2021-2022 (suite)

C.D. O i s e (6 0) : 1688 licencié(e)s

CD 60		Par Catégories							Par types de licences									
Localité du club	P	B.	M.	C.	J.	S1	S2	S3	Total	A	E	L	J	P	D	F		
144 VAUMOISE						1	8	1	10	5		5						
145 MARGNY LES COMPIEGNE		1	1	1		4	8	3	18	12		3	3					
146 CHAMBLY	1					11	16	17	45	33	5	6		1				
147 BETZ		4	1			1	4	1	11	3	3		5					
148 IVORS	2		1	1		10	1		15	7	1	3	2	2				
149 CLAIROIX		1	1	1		1	3		6	1		3	2					
152 CHIRY OURSCAMP		1		3	3		5	5	17	3		7	7					
156 ATTICHY									5	4	1							
157 SENLIS	1	5	6	4	4	8	10	10	48	19	1	7	19	1		1		
158 BETHISY	4	1	1	4		3	3	1	17	7			6	4				
159 VILLERS SUR COUDUN			1			2	3	4	7	4		1	1		1			
160 GOUVIEUX	1	4	4	4	1	6	13	3	36	15	1		9	1	10			
161 RULLY	2	1	1			1	3	4	12	8			2	2				
163 JAUX	2		2	4		4	6	4	22	6		8	6	2				
166 BREGY	3	2	2	1		7	7	2	24	14		1	5	3	1			
167 ARSY						2	2	1	3	2	1							
168 RETHONDES	1				1	4	8	5	19	17			1	1				
170 NOYON	8	7	3	9		11	18	9	65	34	2	1	19	8		1		
171 COMPIEGNE	7	2	11	6	6	12	15	15	74	41	1		25	7				
172 APREMONT			1				5	6	12	8		3	1					
174 VIGNEMONT	1	2			1	3	2		9	5			3	1				
175 PRECY SUR OISE	7		3	1	3	9	6		29	4	2	9	9		5			
177 MONCHY HUMIERES	1					3	3		7	4	2			1				
178 CHANTILLY			2	2		3	5	4	16	6	2	4	4					
179 SAINT MAXIMIN					1	2	5	6	14	6	3	4	1					
180 LA CROIX ST OUEN	2	2	2	1		3	1		11	2		2	5	2				
181 COUDUN					1	1	2	5	9	1		7	1					
182 LONGUEIL ANNEL 2E							2	6	8	3		5						
186 PIERREFONDS					1	2	6	1	10	7	2		1					
187 AGNETZ	1	3	4	2	2	6	10	5	33	1	3	17	11	1				
188 BUSSY					1	1	4		6		5		1					
190 BURY	8	6	3	7	1	7	11	10	53	16	3	9	17	8				
194 ANGY						4	3	2	9	9								
195 VAUCIENNES	1	2	1			2	13	3	22	9	1	8	4					
196 JONQUIERES			1	1	1	2	6	6	17	10		3	3		1			
197 BEAUVAIS		4	8	4	5	11	15	9	56	16	2	17	21					
199 CREPY EN VALOIS	1	7	6	3	1	8	14	14	54	34	1	1	17	1				
201 TRACY LE MONT						3	1	8	12	5	7							
202 ST JUST EN CHAUSSEE	2	2				2	1	4	11	3		4	3		1			
203 SALENCY						1	1	5	7	3	4							
204 CUISE LA MOTTE	3	2	3			2	3	9	22	8		5	5	3	1			
205 NOGENT SUR OISE	1	2	1	1		1	3	7	16	9		2	4	1				
206 MONTAGNY STE FELICITE	3		1			1	6	11	23	5		2	1	3				
208 RIEUX		2	1	3	5	3	7	5	26	15			11					
209 ROUVRES EN MULTIEN			1	2	1	5	2	2	13	8		1	4					
210 REMY	4	1	2	2	2	1	8	4	24	9		4	7	4				
212 LE PLESSIS BELLEVILLE	2	7		7	2	3	14	10	45	14		11	16	2	2			
214 ESTREES ST DENIS	8	4	8	4	1	15	16	6	62	27	3	6	17	8		1		
216 BORNEL	2	12	5	3	2	2	10	4	40	16			22	2				
218 BEAULIEU LES FONTAINES					1	1	7	1	10	7		2	1					
219 LE PLESSIS BRION	4	2	2			5	5	5	23	10	1	2	4	4	2			
220 MERU		3	3	4	1	2	12	4	29	10	2	4	10		3			
221 GUISCARD						1	2	3	6			6						
222 CARLEPONT				1	1	1	3	5	11	4		5	2					
223 ERMENONVILLE	2	3	4	3		3	10	11	36	23		1	10	2				
224 NANTEUIL LE HAUDOIN	10	6	6	1	2	20	25	9	79	31	7	8	15	9	1	8		
226 ORRY LA VILLE		1	4	3		1	9	7	25	4		13	8					
227 VERBERIE	1	2	3	8		3	7	4	28	7		6	11		4			
228 LASSIGNY	3	11	4	5		4	2	6	35	5		7	20	3				
229 CHAMANT				1	1	4	7	6	19	5	8	4	2					
231 DUVY		1	3	2	1	7	10	3	27	5	5	10	7					
235 VILLE	1	1		2		3	4		11	4		3	3		1			
236 LARBROYE						1	2	1	4	4								
240 SAINT LEU D'ESSERENT			2	2	3	2	9	5	23	9	1	6	7					
242 THOUROTTE		1	6	6	3	5	5	4	30	4	8	2	16					
243 FLEURINES	1	6	4	3		1	12	5	32	14		3	13	1		1		
246 JANVILLE	1	1	3	3		3	6	8	25	9	4	4	7	1				
251 PONTOISE LES NOYON	4					2	2	5	13	5		4		4				
252 BRESLES	1	3	4	6	2	3	4	2	25	9			15	1				
253 MORLINCOURT						7			7		5	2						
254 CHOISY AU BAC	1	2	1	2	3	2	2	8	21	11	1		8	1				
255 CIRES LES MELLO			1	1	1		5	5	13	2		6	3		2			
258 PLAILLY		2	7	4		2	11	12	38	19		6	13					

Par catégories	Nb
Poussins	447
Benjamins	537
Minimes	487
Cadets	490
Juniors	226
Seniors 1	969
Seniors 2	1540
Seniors 3	1148
	5844

Par types licences	Nb
A - Compétitions	2155
E - Sans pratique	247
L - Loisirs	1105
J - Jeunes	1687
P - Poussins	432
D - Découvertes	164
F - Convention (FFH/FFSA)	46
U - UNSS	8
	5844

Point sur les aides accordées aux participants aux différents championnats de France

Le CRTAHDF après quelques années sans a décidé d'accorder de nouveau des aides aux archères et archers qualifiés et participant aux différents championnats de France.

Cette aide a cependant été conditionnée par la participation aux championnats régionaux.

Pour cette saison 2021-2022, voici le bilan :

Championnat	Type	Nb participants CRTAHDF	Nb aides versées
Salle	Jeune	27	
	Adultes	21	
	Elites	4	38
Campagne	Adulte	10	
	Elites	5	6
Nature	Adultes	27	13
Tir 3D	Elites	5	
	Adultes	25	18
T.A.E. International	Jeunes	27	
	Elites	18	
	Adultes	10	24
T.A.E. National	Adultes	46	31

- 169 archères et archers du CRTAHDF ont participé aux différents championnats de France pour 225 participations.

- 109 archères et archers ont bénéficié des aides accordées par le CRTAHDF pour un montant total de **3930,00€**.

- 1 archer a participé à 3 championnats de France (avec à la clé 2 titres nationaux) .
- 20 archers ont participé à 2 championnats.
- 88 archers ont participé à un seul championnat.

RAPPEL aux organisateurs :

faites parvenir vos mandats : nous les publierons sur le site du CRTAHDF sous l'onglet COMPETITIONS afin que les clubs et les archers puissent en disposer pour s'inscrire à vos manifestations. Ecrivez à : concoursetresultats@arc-hauts-de-france.com

Lorsque les résultats sont disponibles : Envoyez les au format Word, Excel ou PDF à cette même adresse.

Pour le CRTAHDF, c'est Francis BOILEAU qui assure la mise en ligne des mandats et des résultats sur le site internet dans l'onglet « COMPETITIONS »

Si les résultats ou les mandats n'apparaissent pas sur le site, c'est que la procédure n'a pas été suivie.



C.R.T.A.H.D.F.

Réunion du Comité Directeur

le 16 août 2022

Officiel CRTA n°33

Le compte rendu officiel de la réunion est disponible sur le site internet du comité régional. Rubrique **Comptes rendus** Onglet **Comité Régional**

Présents : ALLARD André - BAUGNON Jean-Paul - BESACE Marcelle - BOILEAU Francis - BOUCLET Philippe - BOUTRELLE Sylviane - CARTON Patricia - DELEEST Pierre - DEMARQUE Odile - DEVINCKE Taylor - FAGART Régis - FOULON Paul - HUBERT Claudine - IKET Thomas - LAVERNHE Jean-Claude - MERCIER Maryline - ROUX Hervé. COTRY Ludovic (invité).
Excusés : DUQUENNE Isabelle - FOULON Élise - LENGLET Valérie - NEVERS Sophie - SEROUYA Robert - VERA Bernard.

Réunion en visio conférence avec l'application Zoom, invitation envoyée par mail pour 18h30.

Accueil des participants. Ouverture de la réunion par le Président à 18h35. Aucune nouvelle d'Isabelle Duquenne, le président va prendre contact avec elle afin de connaître sa position au sein du comité.

1. Les faits importants de ces derniers mois

Les dossiers ANS

Philippe et Jean Claude, membres de cette commission, signalent le travail important de Sandrine Vandonnant en charge de l'ANS au sein de la fédération. Sur 220 clubs, 9 dossiers ont été présentés dont 2 ont été refusés, ce qui fait de nous une des régions qui sollicite le moins.

La campagne ANS est à dynamiser ; les dossiers sont lourds et difficiles à manier. Le travail le plus conséquent est de rendre compte de la réalisation des projets avec justificatifs.

4 dossiers reçoivent + de 5.000 €.

Globalement, nous n'osons pas suffisamment: exemple est donné sur l'acquisition de ciblerie qui reste un dossier simple à monter. Budget de 3.000 € dont 1.500 € à charge du club.

Impératif : le club doit créer son compte ASSO !

Les médailles

Point sensible et qui a choqué nombre de participants aux concours régionaux.

Le déménagement dans des conteneurs des biens et fournitures du comité a eu pour effet qu'il fut impossible de les retrouver dans les temps. Dossier sur lequel le comité est en faute, un courrier sera rédigé et envoyé à chaque récipiendaire.

Les médailles dues seront remises lors de la réunion des présidents en septembre.

Gros travail à faire, le comité n'a pas été à la hauteur lors de la gestion des remises de récompenses. Il conviendra de désigner pour chaque championnat un référent chargé de superviser la remise des récompenses. André fournira à Philippe la liste des archers à qui remettre ces récompenses dues.

Nos résultats sportifs sur les championnats de France (hors beursault)

Très belle participation sur les divers Championnats de France à la fois en Elite ou par catégories. 155 archers se sont déplacés sur ces championnats, hors le France 3D qui n'est pas encore publié et le Beursault à venir.

Précision : Lors de notre assemblée générale il avait été stipulé que pour toucher l'aide du comité, la condition était de participer au championnat régional de la discipline. 96 archers (en attendant les résultats du CDF 3D) seront soutenus par le comité régional ce qui représente 5.600 €.

Les chèques seront envoyés individuellement aux archers concernés. André transmet la liste des récipiendaires à Jean-Paul qui rédigera un courrier d'accompagnement.

L'aide sera versée directement aux archers concernés.

2. Nos finances

L'état des comptes

- Compte courant : 19.407,29 €
- Compte sur livret : 56.027,61 €
- Livret A : 71.225,57 €
Soit un total de : 146.660,47 €

Les dépenses à ce jour et celles à venir :

- Stage de rentrée des archers du pôle 12 jeunes/2 cadres
- Aides aux Championnats de France.
- Matériel vidéo pour le pôle, système adapté qui permettra de faire venir des clubs pour des stages ou des

formations.
- Photocopieur.

Les recettes à ce jour et celles à venir :

- Solde subvention 2021, 10.000 € et 5.900 €.
- STPF (Pôle) 2022, 10.000€.
- Subvention fonctionnement pour le comité 5.000 €.
- ANS 5.500 €.
- A venir 12.000 € pour 2022.
Toutes les DR sont réglées ; reste l'achat du photocopieur, du système vidéo adapté, l'achat des médailles (8€ pièce).

3. Les commissions

La commission formations – labels :

Campagne un peu faible. La réunion de juillet a été annulée et reportée, réunion prévue le 8 octobre des clubs labellisés ou ceux qui seraient intéressés, en devenir.

Concernant la formation « Encadrant Fédéral », elle commence par une formation par vidéo. Les candidats recevront par mail un code d'accès leur permettant d'accéder à cette préformation.

Ludovic informe que 2 candidats à la formation entraîneur fédéral sont inscrits à ce jour, ce qui ne permet pas d'envisager cette formation pour le moment surtout sur 4 week-ends.

Pour rappel les années Covid ayant tout bloqué, les candidats se sont inscrits lors de la dernière saison de formation qui comptait 12 prétendants.

A noter que les quotas sont un frein mais cela ne dépend pas de nos formateurs mais plutôt du ministère qui impose cela aux disciplines sportives.

Le financement : Il faut rendre plus équitables les frais de formation, les coûts sont différents pour les Dunckerquois et pour les gens proches de Compiègne.

Une fiche de frais « remboursement stagiaire » spécifique va être élaborée par Philippe et Jean-Paul et une proposition de validation sera faite avant mise en place.

La fiche de frais spécifique permettra de séparer les coûts et fournira les éléments de réponses justificatifs pour les dossiers ANS.

Commission des Arbitres

État des lieux

À ce jour, 97 arbitres actifs. Ils ont réalisé leurs nombres d'arbitrages annuels (2)

Seuls quelques-uns sont en deçà du nombre d'arbitrages en raison de l'annulation de quelques rencontres en particulier dans l'Oise, 1 arbitre dans l'Aisne n'a réalisé aucun arbitrage.

Philippe intervient pour préciser que pour la saison salle 2023, les annulations pour manque de participation seront pénalisées comme le prévoit la fédération, sans intervention du comité régional.

Saison 2023 : 2 arbitres ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient plus arbitrer : Gérard Lefèbre (Somme), Dominique Naudin (Aisne).

Arbitres en formation

Formation 2021-2022 :

passage de l'examen en novembre 2022 : 2 dans l'Aisne, 3 dans la Somme, 7 dans le Nord-Pas de Calais
Formation 2022-2023 : examen en novembre 2023 : Les formations vont débiter septembre / octobre, 14 candidats sont inscrits, partagés en 3 groupes répartis sur les Hauts de France :

- Denis Paquet/Daniel Vonck à Compiègne : 5 candidats
- Francis Boileau/ Sylviane Boutrelle à Soissons : 5 candidats début le 17 septembre
- Hervé Roux / Denis Cabanetos, lieu à définir : 4 candidats

Formation continue des arbitres formateurs

La dernière formation a eu lieu en 2018, de ce fait tous les arbitres formateurs doivent suivre cette formation cette année pour rester actifs.

Cette formation aura lieu les 8 et 9 octobre à TALENCE CREPS de BORDEAUX. Elle concerne 7 arbitres formateurs (F. Boileau - S. Boutrelle - D. Cabanetos - M. Martel - D. Paquet - H. Roux - D.Vonck).

Sylviane a la charge de l'organisation de ce déplacement. Pour l'hébergement elle propose de faire une réservation commune (possibilité dans un lycée hôtelier dont les nuitées sont très abordables (52 € / petit-déj 5€).

Les frais sont pris en charge par le comité selon l'organisation mise en place par Sylviane.

Formation initiale des arbitres formateurs

Cette formation aura lieu au printemps prochain ; nous pourrions nous positionner pour organiser cette formation à Compiègne ou ailleurs dans les Hauts de France. Sylviane prendra contact avec la CNA pour les informer.

Dans les Hauts de France, 4 arbitres sont intéressés pour suivre la formation.

Formation continue des arbitres

2 dates sont retenues : le samedi 19 novembre et le dimanche 11 décembre, les arbitres auront le choix entre les deux, en vue d'équilibrer les groupes.

Lieu : Amiens ou Camon ?

Paul (Foulon) fait le nécessaire quant aux réservations des sites.

Calendrier hivernal

88 compétitions en salle sont prévues au calendrier.

Aucune annulation de concours pour manque de participants ne sera accordée.

La Commission sportive

Le Projet jeunes

Une grosse communication est nécessaire, André fera une proposition aux clubs ayant inscrit des compétitions jeunes au calendrier afin de respecter le cahier des charges qui a été établi et validé lors de réunions précédentes.

Si pas d'organisateur le projet sera abandonné.

Philippe rappelle qu'au niveau de l'ANS pour le projet jeunes les dossiers sont possibles, aide au niveau des blasons, des médailles, etc. ... Le club fournira une facture justificative et sa demande d'aide au trésorier du comité. Communication à faire et relance.

Championnat régional salle

Les planchers de qualification (salle) seront maintenus. Les diplômés de meilleures performances seront édités par André et remis lors de l'AG.

Le cahier des charges des championnats régionaux doit être relu et doit inclure la gestion des médailles, le nombre d'arbitres etc. ... ainsi que les droits et devoirs des organisateurs.

Challenge interdépartemental par équipes en salle

André propose la création d'un challenge interdépartemental par équipes en salle et fera des propositions en ce sens.

Le Suivi de scores

Souhait de mettre en place un suivi de score par IAN-SEO ou TRAPTA en envisageant l'achat de matériel ; de même envisager de former un ou des spécialistes pour le suivi pour apporter notre aide aux organisateurs.

Nos championnats à venir : dates et lieux

Maryline fait observer que les dates des compétitions extérieures sont à positionner en octobre. Les dates des championnats nationaux ont été publiées (pas les lieux). Il est essentiel que le comité précise les dates des championnats régionaux afin que les départements puis les clubs puissent se positionner au plus tôt.

4. Les projets d'avenir au regard du programme du Comité Directeur :

La réunion des présidents de clubs et compagnies

La réunion des présidents se tiendra le **24 septembre 2022 au centre régional de tir à l'arc à Compiègne.**

Présentation des installations après travaux d'extension, matinée de travail suivie d'un buffet.

Invitations et horaires à venir.

La suite de Valentin

Valentin a été reçu au professorat de sport a été embauché au pôle Val de Loire en tant que CTR. Il faut donc le remplacer.

Thomas BLANDIN, pressenti au poste libéré vient de la région parisienne. Il sera reçu par Philippe fin août pour envisager la finalisation d'un contrat.

Pour information, Olivier Tavernier quitte Compiègne pour prendre en charge le pôle de Nantes.

- La création d'un emploi de développement sportif en relation avec les Comités départementaux : soutien des initiatives locales sur des entraînements.

La création d'un emploi orienté sur le développement sportif en relation entre le Comité Régional et les Comités Départementaux est envisagée.

Le but est de créer une dynamique autour de projets communs :

- Développer la pratique sportive
- Renforcer la discipline Handi
- Etre novateur sur plusieurs projets
- Aide au développement et projet sportif de club
- Aide au montage de dossier club (ANS) etc. ...

Personne pressentie : **Madison SCHEPPERS**, origine Grand Est et licenciée au club d'Issy les Moulineaux, membre de l'équipe D1, multiple médaillée en Championnat de France. Le comité ayant donné son accord, Philippe et Ludovic vont engager les discussions et les entretiens avec Madison.

Pas de questions diverses : la réunion est clôturée à 21 h.